

stocks linguistiques irréductibles — congo-kordofanien et nilo-saharien — appartenant en propre aux peuples négro-africains ? Ce n'est pas sûr. On peut seulement dire que dans l'état actuel de nos connaissances, la parenté entre les deux familles n'est pas prouvée, et ajouter que la comparaison ne pourra sans doute être fructueusement tentée que lorsque les reconstructions à l'intérieur de chacune des familles se seront multipliées. À l'inverse, il n'est pas possible non plus d'affirmer que les deux familles proposées résument l'ensemble de la génétique des langues africaines. Tout le domaine est loin d'avoir été exploré suffisamment, particulièrement au niveau du vocabulaire, et théoriquement rien n'empêche de penser, ni que des substrats hétérogènes aux familles repérées sont véhiculés dans certaines régions, ni qu'une langue encore mal connue se manifeste comme irréductible aux cadres déjà tracés, ni même qu'une hypothèse nouvelle (concernant par exemple le mandé) oblige un jour à poser une troisième famille.

On ne peut parler de linguistique comparative en Afrique sans souligner la progression des études qui se situent au niveau de groupes plus restreints. Alors qu'on possédait vers 1900 une vue globale des langues bantoues, on a aujourd'hui de ce sous-groupe des cartes beaucoup plus parlantes qui distinguent des zones où les langues sont entre elles plus étroitement apparentées. De même, après l'étude de A. Prost sur les langues mana-busa, et d'autres investigations complémentaires, notre représentation du groupe mandé a-t-elle gagné en nuances depuis l'époque où l'on ne distinguait guère qu'entre un ensemble mandé-fu et un ensemble mandé-tan. On a pu classer récemment une langue comme le sèmè, parlée au milieu de langues voltaïques, dans l'ensemble kru. En fait, d'année en année, notre connaissance de l'atlas géographique africain s'enrichit de découvertes, à différents niveaux de généralité. L'aspect génétique n'est d'ailleurs pas seul intéressé et des études sont également menées sur les influences phonétiques ou grammaticales provenant du seul voisinage de langues appartenant à des groupes distincts.

De même que la linguistique générale entretient des rapports étroits avec les autres sciences humaines, de même la linguistique africaine contribue-t-elle à faire avancer la recherche dans d'autres domaines de l'africanistique. Dans un continent où la culture est longtemps restée orale, la médiation de la linguistique s'impose en de nombreux cas. Des publications essentielles à la connaissance de l'Afrique ne seraient pas possibles sans son intervention, qui seule rend lisible le document africain et autorise sa traduction dans n'importe quelle langue de grande communication ou d'usage scolaire (que cette langue soit européenne ou africaine : on pense à la traduction éventuelle de textes, disons par exemple bemba, en swahili, aussi bien qu'aux publications en anglais ou en français). Les poèmes nzakara édités par E. de Dampierre, les études de T.O. Beidelman sur les contes kaguru, les proverbes rundi publiés par F. M. Rodegem, les textes peuls de A. Sow et tant d'autres travaux supposent tous une connaissance de la grammaire de la langue où sont recueillis ces témoignages.

Il paraît évident, à ce sujet, que la science qui a le plus bénéficié des

apports de la linguistique est l'anthropologie culturelle. Des exemples, même récents, montrent que lorsque l'anthropologue veut exploiter des données véhiculées par le langage, sans avoir la formation linguistique suffisante, les conclusions qu'il tire peuvent être très aventureuses. Il a certainement manqué, à diverses tentatives pour établir les représentations mentales d'un groupe à **partir de son langage**, une connaissance minimum du jeu des contraintes phonologiques et grammaticales. Un bon exemple de cela sont les diverses théories émises depuis de nombreuses années à partir des classes nominales du bantou. Rien de plus correct que d'affirmer que ces classes assurent des oppositions telles que singulier/pluriel, singulier/collectif, animé/inanimé (ou personnel/impersonnel), neutre/augmentatif/diminutif). Ce sont là des découpages quasi nécessaires de la réalité qu'on retrouve sous des formes diverses dans l'ensemble des langues du monde, encore que la langue naturelle n'ait pas la logique des langues artificielles, et qu'il serait bien difficile en français de trouver une base psychologique à la répartition en masculin et féminin faite pour « le buffet » et « la commode ».

Mais que dire d'exploitations du système des classes qui prétendent de force faire entrer les substantifs ayant préfixe du- (lu-, u-) dans une catégorie d'objets longs et filiformes ? Il suffit d'un coup d'œil jeté sur un dictionnaire de n'importe quelle langue bantoue pour s'apercevoir que nous sommes là dans une pure conjecture, dont on se demande d'ailleurs, à la limite, ce qu'elle pourrait bien apporter comme contribution à la connaissance d'une vision spécifique du monde.

Ce qui précède ne signifie pas du tout, au contraire, que l'étude du langage ne puisse ouvrir d'utiles perspectives à l'anthropologie. Simple-ment, le linguiste émet des réserves sur certaines manières de se servir du langage, et singulièrement de la grammaire; il est de son devoir de dire que cette exploitation des catégories grammaticales s'est révélée partout dans le monde infructueux jusqu'à preuve du contraire. Quelques linguistes africanistes, comme D. Westermann se sont bien permis d'émettre des jugements de valeur sur la grammaire des langues africaines, mais alors que le prénommé les trouvait inutilement compliquées, d'autres les jugeaient trop simples pour qu'on les admît dans le cercle des grammaires civilisées. Le progrès de la linguistique générale ne permettrait plus aujourd'hui de parler en ces termes.

Une fois le soutien d'une bonne analyse phonologique et grammaticale assuré — et c'est une étape indispensable — la collaboration entre linguiste et anthropologue prend surtout de la valeur au niveau du lexique. Pour prendre un exemple fictif, le fait qu'une ethnie emploie un mot /so/ à la fois pour dire « œil » et « connaissance » ouvre des perspectives intéressantes, à la condition toutefois que l'anthropologue n'ait pas pris pour un mot unique un morphème avec un /o/ fermé et à ton bas qui veut dire « œil », et un autre morphème avec un /ɔ/ ouvert et à ton haut qui veut dire « connaissance ». Quoiqu'il en soit, des rapports entre linguistes et anthropologues ayant été établis de longue date, nombre d'études ont déjà été publiées qui relèvent à la fois des deux disciplines. C'est sans doute les corpus de parenté et d'alliance et certains corpus

de contes ou de mythes qui ont donné lieu aux analyses les plus séduisantes. Ainsi, dans le système de la parenté, lorsque le linguiste peut se livrer à une investigation structurale des appellations (père, mère, oncle maternel, cousin croisé ou parallèle, etc...), dégager les oppositions sous-jacentes qu'elles supposent (patrilatéral/matrilatéral; contigu/non contigu, etc...) et établir des liens précis entre tels termes de parenté et tel radical de la langue (bemba : — fyala « engendrer »; tatafyala « beau-père »; abafyala « issus de croisés »), il apporte à l'ethnologue un donné qui pourra être confronté aux attitudes sociales réellement vécues entre diverses classes de parents et d'alliés.

Comme contribution à la science historique, la linguistique comparative livre des résultats intéressants, mais qui demandent un maniement prudent. On sait que les frontières linguistiques ne coïncident pas nécessairement avec les frontières ethniques. Mais il s'agit là surtout d'un problème de zones frontalières : au niveau de tout un continent, les conclusions des linguistes ne peuvent manquer d'apporter des indications précieuses aux historiens (d'autres sciences aussi le font : les recherches de botanique menées sur le riz des Casamançais au Sénégal, le riz des Konyagi en Guinée, celui de la vallée du Niger montre une origine commune aux sous-espèces, et l'évolution semble aller du Niger à l'Océan, non en sens inverse). La configuration linguistique des langues bantoues ne peut à elle seule, sans doute, indiquer la marche générale qu'ont suivie les populations, mais elle rend très improbables certaines hypothèses et peut servir à en valider d'autres. Pour s'en tenir aux grandes lignes esquissées plus haut sur les familles de langues en Afrique, et en tenant compte que nous n'avons pas atteint le point ultime des recherches, on peut déjà tenir que le peuplement boshiman-hottentot n'a pas de liens génétiques historiquement repérables avec le peuplement négro-africain, mais aussi (à cause de la présence en Tanzanie des langues sandawe et hadza) que ce peuplement a probablement dû occuper jadis une aire beaucoup plus large qu'à l'époque actuelle, et enfin (par la présence dans des langues bantoues d'Afrique du Sud de clics d'origine hottentote), que les rapports entre les deux populations remontent à plusieurs siècles. C'est également la linguistique qui montre que des populations du Niger et du Nord-Dahomey tels que les Boko sont soit des populations mandé, soit des populations qui ont pris une langue mandé; mais comme leur langue a des rapports beaucoup plus étroits avec le groupe mandé forestier dit « manabusa » qu'avec un mandé central de type bambara, et que le groupe forestier n'a guère pu conquérir des ethnies dahoméennes et leur donner ses langues, il devient presque nécessaire d'affirmer que les Boko sont bien des Mandés. Reste alors à déterminer si ce sont eux qui ont émigré de la forêt, ou si les mandés occupaient jadis le bas-Niger, les Boko et apparentés en étant aujourd'hui la dernière trace. Enfin, n'aurait-on de par ailleurs aucune indication historique sur l'épopée de Chaka, que la simple considération de l'existence d'îlots zulu en Tanzanie et au Malawi montrerait une expansion récente, suivie d'un retrait, d'une population parlant zulu et venue du sud.

Ce type de réflexions à caractère historique a récemment été l'objet d'une formalisation plus poussée dans une branche nouvelle de la lin-

guistique, appelée « glottochronologie ». Il s'agit, en comparant le degré de ressemblance entre leurs vocabulaires, de repérer la date à laquelle deux (ou plusieurs) langues ont commencé à diverger par rapport à la langue d'origine (ou entre elles). Les critères chronologiques ont été établis à partir de modèles établis sur des langues de l'indo-européen, qui présentaient là-dessus des documents historiques, assez facilement datables. Cette technique a été appliquée, par Swadesh lui-même, son fondateur, aux langues voltaïques. Evidemment, on peut douter que partout dans le monde les langues évoluent au même rythme, tellement nombreux sont les facteurs internes et externes qui peuvent interférer, mais il apparaît que cette méthode donne au moins des échelles de grandeur approximatives où l'historien peut prendre des points de repère.

Un point qui mérite d'être signalé, bien qu'il intéresse plus directement la science elle-même que l'Afrique — mais la linguistique africaine en profite à son tour par ricochet — est la contribution des études africanistes à la théorie linguistique générale. Il est un fait que les linguistes structuralistes, fortement concurrencés dans le domaine indo-européen par les philologues d'une autre tradition scientifique, se sont surtout tournés vers les champs inoccupés que représentaient les langues amérindiennes et africaines. Il n'est guère exagéré d'affirmer que l'étude de ces langues non écrites, et qui offraient à l'analyse des linguistes quantité de faits inconnus jusqu'alors, a beaucoup fait pour le développement des théories de linguistique générale. Il suffit de parcourir l'ouvrage classique de N.S. Troubetzkoy, *Principes de phonologie*, pour remarquer le nombre imposant d'exemples recueillis par lui dans les langues africaines. Les clics, les consonnes labio-vélaires (gb, kp) paraissent bien lui avoir été révélés par les Africanistes, mais aussi quantité de renseignements précieux sur les tons ponctuels et les tons modulés, sur les harmonisations vocaliques, sur le rapport habituel entre le son l et le son r, etc. De même l'étude des grammaires africaines a-t-elle permis aussi bien de corroborer des faits déjà quelque peu connus par les monographies amérindiennes, que de fournir des éléments de réflexion très nouveaux. Aujourd'hui encore, un bon linguiste généraliste ne manque pas de se pencher sur la production des africanistes.

Il reste à dire un mot de la **linguistique appliquée** en Afrique. On peut assigner à la linguistique appliquée un certain nombre de champs d'opération. Ceux-ci par exemple : étant donné une langue ou un groupe de langues non encore écrite(s), comment utiliser les matériaux phonologiques et grammaticaux qui y apparaissent pour promouvoir un enseignement dans ces langues; étant donné une situation linguistique quelconque dans une nation X., quelles réalités socio-linguistiques doivent entrer en ligne de compte pour choisir telle langue plutôt que telle autre dans l'enseignement et à différents niveaux d'expression de la vie nationale (accessoirement : quelle place respective donner à d'autres langues du pays); étant donné une langue a et une langue b, quelles sont les conditions requises pour qu'un sujet ayant la langue A comme langue native accède le plus économiquement possible à l'usage de la langue B (qui est, par exemple, une langue de grande communication internationale); à

quelles conditions des informations linguistiques peuvent-elles être traitées par des machines électroniques dans des emplois et pour des objectifs divers, tels que la traduction d'une langue naturelle dans une autre langue naturelle, la restitution d'un message phonétique en message graphique, etc. L'apprentissage de la parole à des sourds, la correction du bégaiement relèvent aussi de la linguistique appliquée. On remarque que ce qui caractérise cette discipline, c'est qu'elle fonctionne le plus souvent en commun avec d'autres sciences : sociologie, pédagogie, mathématique, physique, psychologie, médecine.

Comme nous sommes ici dans un domaine à intention pratique, il va sans dire que des choix s'opèrent en fonction des besoins plus immédiats d'un pays, d'un continent. On n'a plus guère l'occasion à ce jour, en Europe, de traiter une langue orale pour lui donner une représentation graphique à usage scolaire (par contre, le problème se poserait éventuellement, et il est ressenti d'une manière brûlante pour l'anglais et le français, de réviser des codes écrits qui ne correspondent plus que de très loin à la structure du code oral en usage dans la communauté). En Afrique, par contre, ce problème de la formalisation des langues reste très actuel. A l'inverse, si l'application de la linguistique à l'électronique est un objectif que se fixent désormais les Etats-Unis et l'Europe, ce même objectif revêt moins d'urgence en Afrique dans l'immédiat.

L'usage des langues africaines dans l'enseignement a été pratiqué de longue date dans certaines régions d'Afrique. On sait que plusieurs langues ont acquis un statut qui déborde la réalité scolaire, sont devenues langue officielle du pays, employées jusque dans l'administration et les actes juridiques, outils courants de la communication écrite, donnant lieu à la naissance d'une littérature. Le swahili, le peul, le hausa furent écrits d'ailleurs durant des siècles en caractères arabes. Il y a toujours à la base de ces opérations l'intervention d'une linguistique appliquée. Dès le troisième quart du XIX^e siècle, des langues africaines furent notées en caractères latins, enseignées dans les écoles. La formalisation du shona pour l'enseignement fut une réussite dès la fin du siècle dernier, celle du sotho est la source d'une littérature dans cette langue qui donna de très beaux fruits vers les années vingt. Une des plus anciennes institutions qui garda, sous différents noms, une activité constante dans le domaine de la linguistique appliquée, fut le « Standard Swahili Committee », auquel nous devons pour une bonne part, sinon l'extraordinaire expansion du swahili — qui a des causes diverses et cumulatives — du moins le fonctionnement et la transmission satisfaisante de cette langue par l'écriture et un enseignement normatif médiatisé par des grammaires et des dictionnaires. Des efforts dans le même sens sont actuellement en cours au Nigéria, où les départements de linguistique des Universités se préoccupent, parallèlement à la recherche de linguistique pure, de fournir des instruments de travail efficaces pour l'enseignement des langues au niveau scolaire.

A Dakar s'est créé récemment un Centre de Linguistique Appliquée qui poursuit divers objectifs. Il a mené des enquêtes pour déterminer l'impact réel de la langue wolof dans l'ensemble du territoire sénégalais (et cet impact s'est révélé plus important que prévu) mais aussi pour

mesurer le degré réel de pénétration du français (et la réalité s'est trouvée ici inférieure aux estimations). Par ailleurs, et en vue d'obtenir de meilleurs résultats dans l'enseignement du français aux écoliers, ce Centre a fait rédiger des monographies ou des études comparées sur les diverses langues en usage au Sénégal. Des tests d'une certaine ampleur sur la prononciation du français par des élèves sénégalais du primaire ou du secondaire ont montré que les fautes commises avaient, dans grand nombre de cas, leur source dans la phonologie de la langue native des sujets. Les implications grammaticales ou sémantiques de ces fautes (« je vais » confondu avec « je veux », etc...) ont été relevées avec beaucoup de précision par d'autres chercheurs. Le faisceau de réalités dégagé par les études déjà parues ou en cours montre qu'on peut déjà aboutir à des généralisations valables pour l'ensemble du pays, et dégager les leçons pédagogiques qu'on doit en tirer. Ainsi, il apparaît qu'aucune langue du Sénégal ne présente la suite des constrictives sonores du français (v, z, j, r), et que les enfants sénégalais intègrent très difficilement ces sons, parce qu'ils n'ont jamais fait l'objet d'exercices à l'école. Dès lors, le Centre s'est décidé à faire donner une formation pédagogique appropriée aux futurs professeurs sénégalais, et a organisé des stages pour les enseignants déjà en place. En outre, depuis cette année, il fait dispenser par radio un enseignement expérimental en circuit fermé, tandis qu'il continue à préparer les matériaux nécessaires pour l'introduction éventuelle du wolof dans l'enseignement primaire.

Un nouveau Centre du même type vient d'être créé à Yaoundé au Cameroun, tandis qu'au Niger se développe une expérience d'enseignement télévisé.

Nous ne pensons pas avoir fait autre chose, dans un si court article, que d'indiquer succinctement — et peut-être en insistant parfois sur certains points aux dépens d'autres recherches — quelques lignes de force de la linguistique africaniste telle qu'elle se présente en 1967. S'il est vrai, et nous le pensons, que le problème du langage revêt actuellement une importance considérable en Afrique, la linguistique africaniste, la linguistique générale et la linguistique appliquée ont encore ici beaucoup de pain sur la planche.

Il serait hasardeux et peut-être prétentieux de vouloir tracer, même à grands traits, les objectifs que doit s'assigner la recherche dans ce domaine au cours des années qui viennent. On peut peut-être prévoir, à moyen terme, un tassement progressif des études purement monographiques (quoique beaucoup reste à faire en dehors du bantou). Les études comparatives devraient prendre encore plus d'importance qu'elles n'en ont, et pouvoir s'appuyer sur de nombreuses recherches partielles de types divers : confrontations de listes de vocabulaires plus étendues, études de systèmes phonologiques, études de phénomènes particuliers tels que l'harmonisation vocalique ou l'alternance consonantique. Enfin la linguistique appliquée paraît devoir jouer un grand rôle, car s'il est bien exact que ce n'est pas des linguistes que dépend le choix des langues comme outils nationaux ou internationaux de communication et de culture,

leur intervention se révèle plus qu'utile et pour orienter ces choix, et, une fois ceux-ci faits, pour que la décision de principe trouve tous les points d'application voulus, dans l'enseignement, dans les publications, à la radio, dans les documents officiels, bref dans tous les domaines de la vie des hommes où le moyen de communication s'appelle : une langue.

J.L. DONEUX.

« L'AFRIQUE D'EXPRESSION ESPAGNOLE : LA REGION AUTONOME DE LA GUINEE EQUATORIALE »

Souvent omise dans les ouvrages traitant de l'Afrique au sud du Sahara et guère facile à repérer sur les cartes du continent, la Guinée Equatoriale existe pourtant au cœur même de l'Afrique. Mais d'autres raisons ayant contribué à cet « oubli » peuvent aussi être invoquées : son nom est déjà un handicap par les confusions auxquelles il peut prêter (ainsi il y a la République de Guinée et la Guinée, ou Guinée-Bissau, sous administration portugaise, mais n'ayant aucun rapport géographique ou humain avec elle); ensuite, son étendue et sa population réduites et réparties entre territoires distants; un certain isolement dû à sa position d'enclave hispanique entourée d'une Afrique francophone et anglophone; une évolution sans crise ni propagande de la part des Africains comme de la part des Espagnols et, en conséquence, privée d'une publicité qui aurait pu tourner les yeux du monde vers cette région.

Si nous essayons rapidement de trouver dans la masse continentale africaine un pays d'expression espagnole, nous serons vite déçus. Mais si nous examinons avec attention la zone du golfe de Guinée, précisément à l'endroit où se rencontrent l'Afrique Occidentale et Equatoriale, nous découvrirons une région minuscule qui aujourd'hui constitue ce qu'on appelle la *Región Autónoma de la Guinea Ecuatorial*, laquelle est en train d'entamer un processus de décolonisation, de commun accord avec son ancienne métropole, l'Espagne. Ce processus n'est pas du tout exempt de critiques, mais on doit reconnaître son originalité et le caractère irréversible de son évolution pacifique.

Aperçu géographique et ressources naturelles

Formée de deux provinces inégales et distantes : la province continentale de *Río Muni* [avec l'île de Corisco (15 km²) et les îlots d'Elobey Chico et d'Elobey Grande (2,5 km² ensemble)] a une étendue de 26.000 km² avec une population de 183.377 habitants (1960) et la province insulaire de *Fernando Póo* qui comprend aussi l'île d'Annobón (17 km², la seule terre sous administration espagnole au sud de l'Equateur) avec une superficie de 2.034 km² et une population de 62.612 personnes (1960). Au total, 28.000 km² et actuellement plus de 300.000 habitants, répartis entre les îles et le territoire continental, qui est de loin le plus peuplé et le plus étendu.

Fernando Póo, île volcanique d'une géographie irrégulière, se trouve stratégiquement située dans les eaux de la baie du Biafra, face aux côtes africaines, près du Cameroun et du Nigeria Oriental. Eloignée de Río Muni, elle a comme capitale l'accueillante ville de Santa Isabel (30.000 habitants), siège du gouvernement autonome et port principal. Malgré l'introduction tardive des cultures d'exportation, l'organisation rationnelle — très poussée — de son agriculture a fait d'elle un centre renommé par ses plantations de cacao et de café qui, avec les bananes, constituent la plus importante source de revenus.

Río Muni ressemble à un rectangle incrusté entre le Cameroun et le Gabon, plus grand néanmoins que le « doigt » gambien enfoncé dans la géographie sénégalaise. Ses frontières ont été déterminées par les fleuves Campo avec le Cameroun, et Muni — qui est plutôt l'estuaire de nombreux cours, l'Outamboni particulièrement — avec le Gabon. On peut dire que la Guinée continentale est divisée en deux par le Río Benito, fleuve principal, navigable sur ses vingt derniers kilomètres; il est aussi une frontière ethnique entre les Fang-Ntumu (au nord) et les Fang-Okak (au sud). Son relief accidenté, montagneux, avec des plaines à l'intérieur : les « llanos de Río Benito », rend parfois les communications difficiles. Le territoire est très riche en bois tropicaux, l'okoumé notamment, dont le monopole est partagé presque entièrement entre Río Muni et le Gabon. La concentration de capitaux exigés pour l'exploitation de ces richesses a donné lieu à la création du « Sindicato de la Madera » — syndicat du bois, un des grands syndicats patronaux (cacao, café, etc.), jouissant d'une considérable audience auprès des milieux officiels espagnols responsables de la Région. La capitale de Río Muni est la ville moderne de Bata, située sur l'océan Atlantique.

Le Plan de Développement 1964-67 a pour but l'augmentation du revenu régional per capita de US \$ 132 (1962) — déjà un des plus élevés d'Afrique — à US \$ 170 cette année. Cet objectif doit s'accomplir à l'aide d'une modernisation progressive, en diversifiant et en corrigeant les défauts structurels d'une économie de monoculture, en créant des entités de crédit et en améliorant les conditions de développement communautaire.

L'Espagne a accordé à la Guinée Equatoriale un tarif préférentiel en ce qui concerne les produits locaux : café, cacao, bois, etc. Ils sont ainsi vendus en Espagne à un prix sensiblement supérieur à celui pratiqué sur les marchés internationaux. L'existence de cet accord devrait accélérer le développement guinéen.

Les trois grandes étapes historico-politiques : dépendance — provincialisation — autonomie.

On pourrait affirmer sans crainte que la Guinée Equatoriale est une conséquence de l'antagonisme hispano-portugais issu de la colonisation américaine. Le Traité du Pardo (1778) octroyait à l'Espagne certains droits sur une partie des territoires qui forment l'actuelle Région Equatoriale.

toriale, en échange de concessions espagnoles au Portugal dans ce qui constitue maintenant le Sud brésilien. La même année, une expédition espagnole lève l'ancre à Montevideo (Uruguay) en vue de l'occupation effective de Fernando Póo, mais cette première tentative échouera, ses contingents étant décimés par les fièvres. En 1827, l'île est occupée par les Anglais; elle devint plus tard un refuge pour les esclaves libérés provenant des côtes occidentales africaines et même pour les Antillais; leurs descendants constituent la majorité des « fernandinos ». 1843 est l'année de la fondation de Santa Isabel et c'est à partir de cette date qu'ont eu lieu plusieurs tentatives d'occupation de la bande côtière de la Guinée continentale, dont le traité hispano-français de Paris (1900) fixera et réduira les limites. Il faut mentionner également les accords passés entre l'Espagne et les chefs coutumiers africains.

A l'opposé de la plupart des nations européennes, l'Espagne s'est montrée réticente à la colonisation africaine; en dépit d'une certaine prise de conscience africaniste des milieux intellectuels de l'époque elle a préféré tourner le dos à l'Europe. L'élan partira des institutions privées non commerciales, mais scientifiques, comme la « Real Sociedad Geográfica » madrilène. Iradier, un des explorateurs espagnols du territoire continental, suivit les conseils donnés par Stanley et décida la reconnaissance de cette région. Ce n'est que bien longtemps après que le gouvernement commença l'occupation officielle, qui sera achevée peu avant la seconde guerre mondiale.

La longue période de dépendance restera inchangée jusqu'en 1959, si ce n'est qu'en 1938 s'opéra une réorganisation des « Territorios Españoles del Golfo de Guinea ».

Mais suite aux profonds bouleversements politiques de l'Afrique sub-saharienne, l'Espagne révisera son attitude, et son premier pas sera de mettre en pratique une assimilation avec la « provincialisation » de la Guinée Equatoriale en 1958-59. A partir du 30 juillet 1959, deux nouvelles provinces (auxquelles il faut ajouter Ifni et Sahara) seront désormais représentées aux « Cortes Españolas » (Parlement national) par six « procuradores » (représentants), trois Africains et trois Espagnols élus au suffrage restreint (chefs de famille). En vertu d'une loi promulguée en 1960, les Africains ne seront plus soumis à la distinction juridique de « emancipados » (émancipés) et « no-emancipados » (non-émancipés). Le « Patronato de Indígenas », institution ayant pour but la sauvegarde des intérêts moraux et matériels des Africains non émancipés cessera aussi ses activités; les interventions du dit patronat n'ont pas été négligeables dans le domaine foncier, en encourageant l'organisation des coopératives agricoles. Cette étape assimilatrice se rapproche de la politique suivie par la France en Afrique, sauf qu'elle n'a pu durer que quatre ans et demi. Il faut souligner que l'évolution de l'Afrique tropicale d'expression espagnole ne ressemble pas du tout à la voie dans laquelle s'est engagée l'Afrique d'expression portugaise.

Que s'est-il passé ? L'assimilation n'apporta pas les résultats souhaités et le gouvernement espagnol — surtout à la demande du ministère des